DERRIERE LE COÛT DU CAPITAL : UNE BASTILLE A PRENDRE

Coût du capital : le double des cotisations sociales employeur des entreprises

Ce que l'on appelle le coût du travail c'est la somme des salaires et des cotisations sociales employeur appelées par le MEDEF « charges sociales ». Il est sans cesse dénoncé comme trop élevé par les patrons qui en font la cause essentielle des pertes réelles ou supposées de compétitivité. Ainsi, en même temps qu'ils s'acharnent à geler les salaires, ils ne cessent d'exiger des baisses de « charges sociales ». Mais les entreprises subissent des coûts du capital considérables qui sont autant de prélèvements sur les richesses nouvelles qu'elles produisent (valeur ajoutée) et dont l'effet est de plus en plus parasitaire. Ce coût du capital c'est la somme des dividendes qu'elles versent aux actionnaires et des charges d'intérêts qu'elles payent aux banques sur leurs crédits. Il représente environ le double de leurs cotisations sociales employeurs effectivement versées (chiffres INSEE de 2013 pour l'année 2012, Comptes de la nation) : 298,9 Md€ contre 157,9 Md€.

.Quels sont les coûts supportés par les entreprises ?

Les entreprises² supportent en effet différentes dépenses, qui constituent autant de coûts. De façon schématique on peut distinguer³

- leurs achats de matières premières, de produits semi-finis et de services
- les salaires qu'elles paient (yc cotisations sociales salariales)
- les cotisations sociales employeur
- les dividendes qu'elles versent aux actionnaires (parfois entre elles)
- les intérêts qu'elles paient aux banques
- les amortissements du capital, comptabilisé comme un coût qui anticipe les dépenses futures d'investissement en capital⁴

Derrière le coût du capital, la domination du capital financier

Il s'agit d'un prélèvement sur tout la richesse créée, au bénéfice des banques et des actionnaires. Bien supérieur, par exemple à l'investissement matériel des entreprises (197,4 Md€ en 2012).

Une étude récente effectuée par des économistes de l'université de Lille (Cordonnier et alii) va dans le même sens

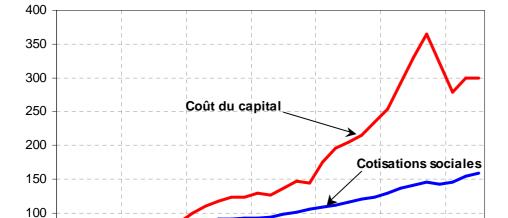
On se restreint aux entreprises non -bancaires.

A noter que dans cette décomposition, les dépenses de recherche-développement (R&D) sont réparties dans différents postes, essentiellement les salaires, mais aussi des achats de matières, des consommations d'énergie, ou des investissements matériels.

Ce montant n'est pas encore évalué dans les comptes nationaux en nouvelle base. Dans la base 2000, ce montant peut être calculé par différence entre les profits bruts et les profits nets (EBE-ENE). L'Insee le désigne comme la consommation de capital fixe (CCF). Il serait de 156,5 Md€ en 2009.

Cette ampleur révèle un problème majeur : la domination du capital financier sur toute l'économie et, partant, sur la vie de tous, du chômeur au cadre, en passant par les précaires, les ouvriers, les enseignants ou les infirmières, les étudiants ou les retraités.

Cette domination du capital financier s'exerce par ses pouvoirs, permettant ses prélèvements, et par sa logique, la recherche de rentabilité à tout prix et toujours accrue. C'est à dire l'accumulation du capital avant tout, au mépris des êtres humains et de la nature. A travers ses pouvoirs, le capital impose ses propres buts!



Entreprises: Coût (direct) du capital financier et Cotisations sociales employeurs

Source: Insee Comptes nationaux, 2012 (publiés en mai 2013)

1990

1985

50

0

1980

Champ : sociétés non financières (hors banques, assurances et entreprises individuelles) Coût du capital = dividendes et frais financiers (bancaires..) payés par les entreprises

1995

Cotisations sociales = cotisations sociales employeurs effectives

Derrière cette domination les exigences de rentabilité et d'accumulation

Il y a en réalité bien d'autres coûts du capital. En particulier, l'obsolescence accélérée des équipements productifs et des produits pousse à renouveler le capital beaucoup plus vite. Par exemple tous les 3 ans au lieu de tous les 5 ans, et donc, pour servir le capital, il pousse à prélever sur la valeur ajoutée produite 33% de sa valeur chaque année (renouvellement à 100 % en 3 ans), au lieu de 20% (renouvellement en 5 ans). Les paradis fiscaux participent, bien évidemment de ce puzzle que de nombreux économistes économistes hétérodoxes de différentes traditions (keynésiens, marxistes, post -keynésiens, institutionnalistes, etc.) commencent à dénoncer.

2000

2005

2010

L'ampleur des prélèvements du capital a de lourdes conséquences pratiques. Elle s'oppose aux dépenses pour l'emploi, les qualifications ou pour la R&D et l'innovation, l'efficacité réelle. Ces pouvoirs exorbitants du capital financier sont une composante majeure de ce que tous perçoivent comme « une impuissance grandissante de la politique ». il s'agit de reprendre du pouvoir là-dessus.

Au-delà des entreprises, on pourrait aussi parler des banques avec les prélèvements que les actionnaires effectuent sur elles et qu'elles répercutent sur leur clientèle.

On pourrait aussi parler de l'État et de toutes les administrations publiques (locales, de santé ou de sécurité sociale) sur lequel le capital effectue aussi un énorme prélèvement. Un seul chiffre : en 2012 l'État a versé 48,8 Md€ aux marchés financiers en seules charges d'intérêt (source France Trésor). C'est l'équivalent du budget de l'éducation nationale pour nourrir les marchés financiers. Avec un financement à taux zéro, par la BCE, ce poste disparaît.

S'en libérer, un enjeu majeur de notre temps

Il est indispensable de se libérer de cette domination. C'est un défi de société et même de civilisation : celui de la maîtrise de l'argent et du capital, pour tirer partie de son efficacité afin de développer toutes les capacités humaines et non pour qu'il asservisse chaque jour toujours plus salariés et populations.

Pour cela, il faut agir de deux façons : pénaliser et inciter en visant une autre logique de développement. D'une part une action négative (pénalisation) : faire reculer ces prélèvements (taxation, abaissement des intérêts bancaires, etc.) ; d'autre part une action positive (incitation) en favorisant des dépenses de développement du potentiel d'efficacité sociale (développement et sécurisation de l'emploi, qualifications, R&D) et les investissements économes en capital.

C'est à dire en aval sur les résultats de toutes ces prédations, mais aussi en amont en promouvant une tout autre logique d'efficacité. Tout particulièrement :

- Par le biais d'un nouveau crédit bancaire, porteur d'une autre sélectivité⁵, avec un tout autre rôle de la BPI et, surtout, de la BCE,
- Par un autre comportement des entreprises (notamment les entreprises publiques dont il faut étendre le champ et changer les critères de gestion)
- Par un tout autre rôle de l'État et de ses aides publiques.
- Et, au-delà, avec de nouvelles institutions publiques et sociales, à tous les niveaux, pour examiner et suivre les coûts et l'utilisation des fonds versés aux entreprises, institutions qui seraient appuyées par les services publics. Il s'agit d'amorcer un nouvel âge de la démocratie. Ce qui implique de nouveaux pouvoirs des salariés et des populations.

En matière de retraite, il en est de même. Nous proposons, d'une part, que les revenus financiers des entreprises cotisent au même taux que les salaires (ce qui incitera à rechercher de moins en moins ces revenus) et, d'autre part, de favoriser l'engagement des entreprises dans une dynamique de développement de l'efficacité par l'essor des capacités humaines, de l'emploi et de la formation (ce qui a pour effet de pousser la base salaire de ces cotisations). Il s'agirait, en pratique, de moduler les cotisation sociales de façon à faire payer à un taux plus élevé les entreprises qui suppriment des emplois ou qui baissent la part des salaires et des dépenses de formation dans leur valeur ajoutée produite.

Le taux d'intérêt du crédit pour les investissements matériels et de recherche des entreprises serait d'autant plus abaissé (jusqu'à 0 %, voir moins par non remboursement d'une partie du crédit) qu'ils programmeraient plus de bons emplois et de bonnes formations bien payés.